

AUBAY

Société anonyme

13, rue Louis Pasteur

92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

BCRH & Associés

35, rue de Rome

75008 Paris

SARL au capital de 1 300 000 €

490 094 574 RCS Paris B

Société de Commissariat aux Comptes inscrite
à la Compagnie Régionale de Paris

Constantin Associés

6, place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

S.A. au capital de 831 300 €

642 010 045 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

AUBAY

Société anonyme

13, rue Louis Pasteur

92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée générale de la société AUBAY,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société AUBAY relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation ultérieure des écarts d'acquisition (paragraphe « Ecarts d'acquisition » du chapitre 6.2.1 Règles et méthodes comptables et note 8 Évolution des écarts d'acquisition du chapitre 6.3 Notes d'annexes correspondant à l'annexe aux comptes consolidés)

Point clé de l'audit	Notre approche d'audit
<p>Au 31 décembre 2022, les écarts d'acquisition sont inscrits au bilan pour une valeur comptable de 131 M€, au regard d'un total du bilan consolidé de 446 M€.</p> <p>Ils sont alloués aux unités génératrices de trésorerie (UGT) ou groupes d'UGT correspondant aux zones géographiques dans lesquelles les entreprises acquises par le Groupe ont été intégrées et exercent leurs activités.</p> <p>A la clôture de chaque exercice et à chaque arrêté intermédiaire si un indice de perte de valeur est détecté, la Direction du Groupe s'assure que la valeur comptable de ces écarts d'acquisition n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable et ne présente ainsi pas de risque de perte de valeur.</p> <p>Les modalités des tests de dépréciation ainsi mis en œuvre, décrites dans les règles et méthodes comptables et les notes de l'annexe aux comptes consolidés, intègrent une part importante d'estimations et d'hypothèses, portant notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les prévisions de flux de trésorerie futurs établies sur la base des paramètres issus du processus budgétaire et prévisionnel, étendus sur un horizon de 5 ans, en fonction de taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables par la direction ; - le taux de croissance à l'infini retenu pour les projections de flux de trésorerie, unique pour l'intégralité des UGT ou groupes d'UGT ; - le taux d'actualisation (WACC) appliqué aux flux de trésorerie ainsi estimés, unique pour l'intégralité des UGT ou groupes d'UGT. <p>Une variation de ces hypothèses est de nature à affecter de manière sensible la valeur recouvrable de ces écarts d'acquisition et à nécessiter la constatation d'une dépréciation.</p> <p>Nous considérons l'évaluation ultérieure des écarts d'acquisition comme un point clé de l'audit en raison :</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) de leur poids significatif dans les comptes consolidés du groupe (30% du total actif), (ii) des jugements et hypothèses nécessaires pour la détermination de leur valeur recouvrable fondée sur des prévisions de flux de trésorerie actualisés. 	<p>Nous avons obtenu les tests de dépréciation mis en place par la Société et avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests.</p> <p>Nous avons analysé la conformité aux normes comptables en vigueur de la méthodologie appliquée par la Société ainsi que du modèle d'évaluation de chaque UGT ou groupe d'UGT, avec l'appui de nos spécialistes en évaluation financière.</p> <p>Nous avons examiné le processus d'élaboration des prévisions budgétaires et d'approbation par la direction du Groupe.</p> <p>Nous avons vérifié l'exhaustivité et le correct rattachement à chaque UGT ou groupe d'UGT des éléments composant la valeur comptable des actifs à tester.</p> <p>Nous avons pris connaissance des hypothèses clés retenues pour l'ensemble des UGT ou groupes d'UGT et avons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - examiné la cohérence des projections de flux de trésorerie, par comparaison des prévisions d'activité et rentabilité sous-tendant la détermination des flux de trésorerie avec les réalisations passées et les estimations de la Direction dans le cadre du processus budgétaire ainsi que par confrontation des prévisions des exercices précédents avec les réalisations ; - comparé le taux de croissance à l'infini retenu pour les flux projetés avec les analyses de marché et nos benchmarks internes par zone géographique ; - comparé le taux d'actualisation retenu (WACC) avec des sources externes ainsi qu'avec nos bases de données internes par zone géographique, avec l'appui de nos spécialistes en évaluation financière. <p>Enfin, nous avons obtenu et examiné les analyses de sensibilité effectuées par la Direction à une variation des principales hypothèses retenues et les avons comparées à nos propres simulations.</p>

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette

déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés, et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du directeur général. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

En raison des limites techniques inhérentes au macro-balisage des comptes consolidés selon le format d'information électronique unique européen, il est possible que le contenu de certaines balises des notes annexes ne soit pas restitué de manière identique aux comptes consolidés joints au présent rapport.

Par ailleurs, il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés Commissaires aux Comptes de la société AUBAY par l'Assemblée générale du 8 juin 2004 pour le cabinet Constantin Associés et du 14 mai 2009 pour le cabinet BCRH & Associés

Au 31 décembre 2022, le cabinet Constantin Associés était dans sa dix-neuvième année de sa mission sans interruption et le cabinet BCRH & Associés dans sa quatorzième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle

estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l’audit afin de définir des procédures d’audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l’application par la direction de la convention comptable de continuité d’exploitation et, selon les éléments collectés, l’existence ou non d’une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s’appuie sur les éléments collectés jusqu’à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d’exploitation. S’il conclut à l’existence d’une incertitude significative, il attire l’attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d’ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l’information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu’il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l’audit des comptes consolidés ainsi que de l’opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l’étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l’élaboration et au traitement de l’information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d’anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l’audit des comptes consolidés de l’exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l’audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l’article 6 du règlement (UE) n°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu’elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de

commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris et Paris-La Défense, le 13 avril 2023

Les commissaires aux comptes

BCRH & Associés Constantin Associés

 *Paul Gautéur Antoine Labarre*

Paul GAUTEUR Antoine LABARRE



6. COMPTES CONSOLIDES 2022 ET ANNEXES

Société anonyme au capital de 6 634 398,00€
Siège social : 13 rue Louis Pasteur 92100 Boulogne Billancourt
391 504 693 RCS de Nanterre – APE : 6202A
Exercice social du 1^{er} janvier au 31 décembre.

6.1. COMPTES CONSOLIDES

6.1.1. Etat de la situation financière consolidée au 31 décembre 2022

ACTIF (en K€)	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Ecart d'acquisition	8	131 305	131 305
Immobilisations incorporelles	9	597	917
Immobilisations corporelles	9	4 978	4 156
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	9	13 850	14 152
Titres mis en équivalences	10	-	
Autres actifs financiers	9	2 053	2 102
Impôts différés actifs	4	2 603	2 653
Autres actifs non courants		1 782	354
ACTIF NON COURANT		157 168	155 639
Stocks et en-cours		926	491
Actifs sur contrats	11	35 458	32 127
Clients et comptes rattachés	11	127 890	111 359
Autres créances et comptes de régularisation	12	38 510	37 082
Valeurs mobilières de placement	15	40 272	1 026
Disponibilités	15	45 581	78 461
ACTIF COURANT		288 637	260 546
TOTAL DE L'ACTIF		445 805	416 185

PASSIF (en K€)	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Capital	13	6 634	6 611
Prime d'émission et réserves consolidées		208 443	188 740
Résultats net part du Groupe		35 629	34 409
Capitaux propres - part du Groupe		250 706	229 760
Intérêts minoritaires		0	191
CAPITAUX PROPRES		250 706	229 951
Emprunts et dettes financières : part à + d'un an	15	1 611	2 155
Dettes de loyers: part à + d'un an	9	9 720	10 198
Impôts différés passifs	4	1	1
Provisions pour risques et charges	16	6 600	6 924
Autres passifs non courants	16	259	74
PASSIF NON COURANT		18 191	19 352
Emprunts et dettes financières : part à - d'un an	15	832	2 500
Dettes de loyers: part à - d'un an	9	4 555	4 366
Fournisseurs et comptes rattachés	17	39 104	35 981
Passifs sur contrats	11	25 615	19 913
Autres dettes et comptes de régularisation	18	106 802	104 122
PASSIF COURANT		176 908	166 882
TOTAL DU PASSIF		445 805	416 185

6.1.2. Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2022

En K€	Notes	31/12/2022	%	31/12/2021	%
Chiffre d'affaires	20	513 547	100%	470 601	100%
Autres produits de l'activité		733		409	
Achats consommés et charges externes		(118 959)		(99 319)	
Charges de personnel	1	(329 662)		(310 482)	
Impôts et taxes		(4 247)		(3 963)	
Dotations aux amortissements et provisions		(7 842)		(7 558)	
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis					
Autres produits et charges d'exploitation		(402)		(239)	
Résultat opérationnel d'activité		53 168	10,4%	49 927	10,6%
Charges liées aux actions gratuites et assimilées		(1 606)		(1 489)	
Résultat opérationnel courant		51 562	10,0%	48 438	10,3%
Autres produits et charges opérationnels	2	(1 478)		(1 120)	
Résultat opérationnel		50 084	9,8%	47 318	10,1%
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie					
Coût de l'endettement net	3	(478)		(494)	
Autres produits et charges financiers	3	(203)		578	
Résultat financier		(681)		84	
Charges d'impôt	4	(13 774)		(12 921)	
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalences					
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		35 629		34 481	
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession					
Résultat net		35 629	6,9%	34 481	7,3%
Part du Groupe		35 629		34 409	
Intérêts minoritaires	5	0		72	
Résultat par action		2,69		2,60	
Résultat dilué par action	6	2,67		2,59	

6.1.3. Etat du résultat global consolidé

Résultat net et gain et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	31/12/2022	31/12/2021
Ecart de conversion	(68)	70
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Eléments qui seront reclassés en résultat	(68)	70
Ecart actuariel sur régime de retraite et engagements assimilés nets d'impôts	1 095	109
Autres incidences		
Eléments qui ne seront pas reclassés en résultat	1 095	109
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 027	179
Résultat net rappel	35 629	34 481
Gains et pertes comptabilisés en capitaux propres	1 027	179
Résultat global	36 656	34 660
Dont part du groupe	36 656	34 588

6.1.4. Tableau de flux de trésorerie consolidé au 31 décembre 2022

En K€	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	35 629	34 481
Résultat des mises en équivalences		
Dotations nettes aux amortissements et provisions	7 600	7 161
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	1 606	1 489
Autres produits et charges calculés		
Produits de dividendes	(57)	
Plus et moins-values de cession	15	1
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	44 793	43 132
Coût de l'endettement financier net	478	494
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	13 774	12 921
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)	59 045	56 547
Impôts versés (B)	(17 318)	(11 485)
Variation des clients et autres débiteurs	(21 574)	(13 215)
Variation des fournisseurs et autres créditeurs	13 719	13 959
Variation du B.F.R lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages aux personnels) (C)	(7 855)	744
Flux net de trésorerie généré par l'activité (D) = (A+B+C)	33 872	45 806
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(2 376)	(1 034)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	68	
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	(4)	
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières		
Variation des prêts et avances consenties	24	99
(Décaissements)/encaissements liés aux regroupements d'entreprises net de leur trésorerie		
Dividendes reçus	57	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (E)	(2 231)	(935)
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital		
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options		
Rachats d'actions propres en vue d'annulation		
Rachats et reventes d'actions propres		
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice :		
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(16 701)	(8 851)
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(44)	(25)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		
Remboursement d'emprunts	(1 806)	(3 374)
Remboursement de dettes de loyers	(5 541)	(5 323)
Intérêts financiers nets versés	(478)	(494)
Rachat d'intérêts minoritaires ne donnant pas le contrôle	(258)	
Autres flux		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financements (F)	(24 828)	(18 067)
Incidence des variations des cours des devises (G)	(30)	47
Variation de trésorerie nette (D+E+F+G)	6 783	26 851
Trésorerie à l'ouverture	79 056	52 205
Trésorerie à la clôture	85 839	79 056

6.1.5. Variation des capitaux propres au 31 décembre 2022

En K€	Capital social	Primes d'émission et réserves consolidées	RNPG	Total part du groupe	Minoritaires	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2020	6 604	170 017	26 132	202 752	144	202 896
Augmentation et réduction de capital	7	(7)	-	0	-	0
Paielements fondés sur des actions	-	1 021	-	1 021	-	1 021
Dividendes	-	(8 851)	-	(8 851)	(25)	(8 876)
Affectation du résultat	-	26 132	(26 132)	-	-	-
Résultat net de l'exercice	-	-	34 409	34 409	72	34 481
Variation titres d'autocontrôle	-	51	-	51	-	51
Variation de périmètre	-	-	-	0	-	0
Autres mouvements	-	199	-	199	-	199
Autres éléments du résultat global	-	179	-	179	-	179
Capitaux propres au 31 décembre 2021	6 611	188 741	34 409	229 760	191	229 951
Augmentation et réduction de capital	23	(23)	-	0	-	0
Paielements fondés sur des actions	-	1 164	-	1 164	-	1 164
Dividendes	-	(16 702)	-	(16 702)	-	(16 702)
Affectation du résultat	-	34 409	(34 409)	-	-	-
Résultat net de l'exercice	-	-	35 629	35 629	-	35 629
Variation titres d'autocontrôle	-	(157)	-	(157)	-	(157)
Variation de périmètre	-	(67)	-	(67)	(191)	(258)
Autres mouvements	-	51	-	51	-	51
Autres éléments du résultat global	-	1 027	-	1 027	-	1 027
Capitaux propres au 31 décembre 2022	6 634	208 443	35 629	250 706	0	250 706

Au 31 décembre 2022, les montants indiqués sur la ligne "Variation de périmètre" sont en lien avec l'acquisition des 50% de la société Qantic Conseil. Cette transaction n'ayant pas impliqué de changement de contrôle, il s'agit d'une transaction entre actionnaires comptabilisée en capitaux propres en accord avec la norme IFRS 10.

6.2. ANNEXES DES COMPTES CONSOLIDES

6.2.1. Règles et méthodes comptables

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes consolidés au 31 décembre 2022 sont établis en conformité avec les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes comptables internationales IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2022. Les états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration le 22 mars 2023 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 16 mai 2023.

Nouvelles normes et interprétations applicables en 2022

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, à l'exception des normes et interprétations adoptées dans l'Union Européenne dont l'application est obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2022 :

- amendements à IFRS 3 : Mise à jour des références au cadre conceptuel;
- amendements à IAS 16 : Comptabilisation des produits générés avant la mise en service d'une comptabilisation;
- amendements à IAS 37 : Contrats déficitaires – Coût à prendre en compte pour comptabiliser une provision pour contrat déficitaire;
- améliorations annuelles Cycle 2018-2020 : Modifications de IFRS 1, IFRS 9, IAS 41 et IFRS 16.

Ces textes n'ont pas eu d'incidence sur les comptes consolidés du Groupe.

Impact de la crise ukrainienne sur les états financiers consolidés 2022

La poursuite de la guerre Russo-Ukrainienne, déclenchée le 24 février 2022, n'a pas eu d'incidence directe sur la marche des affaires du Groupe, qui ne réalise aucune activité dans les zones géographiques directement concernées (Ukraine, Russie, Bélarus).

Cependant, la crise internationale qui s'en est suivie a produit de nombreux effets indirects, notamment en ce qui concerne le renchérissement des coûts de l'énergie et, plus généralement, un contexte inflationniste sur le prix des services et sur les salaires. Ces hausses de coûts ont pu toutefois être maîtrisées pour le Groupe et ont pu être compensées par des augmentations des tarifs de vente, en sorte que l'impact sur les résultats est limité.

Méthodes de consolidation : La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des sociétés dans lesquelles Aubay exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif. Ce contrôle exclusif s'apprécie en fonction de la majorité des droits de vote, ou de l'exercice contractuel ou de fait de la direction opérationnelle.

La méthode de la mise en équivalence est appliquée aux états financiers des sociétés desquelles Aubay exerce une influence notable sans toutefois exercer un contrôle exclusif. La comptabilisation par mise en équivalence implique la constatation dans le compte résultat de la quote-part de résultat de l'année de l'entreprise associée. La valeur comptable de la participation est ajustée du montant cumulé de sa quote-part des variations postérieures à l'acquisition des capitaux propres. La participation du groupe comprend le goodwill.

Principes d'arrêtés des comptes : Toutes les sociétés sont consolidées sur la base des comptes annuels arrêtés le 31 décembre 2022 et retraitées, le cas échéant, en harmonisation avec les principes comptables du Groupe. Les sociétés entrantes dans le périmètre sont consolidées au moment du transfert juridique des titres acquis, il en est de même pour les sociétés sortantes. A cet effet, un arrêté comptable des sociétés acquises est réalisé.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères : Seule la filiale au Royaume-Uni (Aubay UK) est concernée par les différences de change, toutes les autres entités du groupe étant en zone Euro.

- Les éléments d'actifs et de passifs sont convertis au taux de change de clôture ;
- Les produits, les charges et les flux de trésorerie sont convertis au taux de change moyen de l'exercice ;
- Toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

Regroupement d'entreprises

Écarts d'acquisition : l'écart d'acquisition constaté lors d'une prise de contrôle correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part du groupe dans l'actif net retraité de la société acquise. Cette différence de valeur se répartit entre :

- Des éléments identifiables du bilan qui sont classés dans les postes appropriés et suivent les règles comptables qui leur sont propres,
- L'écart d'acquisition pour le solde non affecté.

Le prix d'acquisition et son affectation doivent être finalisés dans un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition. Si l'écart d'acquisition est négatif, il est constaté en profit directement au compte de résultat.

Les frais d'acquisition que le groupe supporte dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en « autres charges opérationnelles » sur la période durant laquelle ils sont encourus.

Les engagements d'achat d'intérêts minoritaires (regroupement d'entreprises) sont assimilés à un rachat d'actions et sont à enregistrer en dette opérationnelle avec pour contrepartie une réduction des intérêts minoritaires l'année de leur comptabilisation (méthode de l'écart d'acquisition dit « complet »). Les montants comptabilisés sont calculés en fonction des engagements pris, principalement sur des multiples de résultat des filiales concernées. Les variations de dettes d'une année sur l'autre liées à d'éventuels changements d'estimations ont pour contrepartie les « autres produits et charges opérationnels ».

Les écarts d'acquisition sont soumis, dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an à la clôture de l'exercice, à un test de dépréciation. Ce test de dépréciation consiste à comparer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (UGT) ou des groupes d'UGT à la valeur nette comptable des actifs correspondants, incluant les écarts d'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont affectés et font l'objet des tests de valeur par UGT ou groupe d'UGT, à savoir par zone géographique (France, Italie, Espagne, Portugal et Bélu), qui est le niveau de suivi du retour sur ces investissements. La politique du groupe est de tendre vers une seule entité juridique par zone géographique (intégration, puis fusion des sociétés).

La valeur recouvrable de chaque UGT ou groupe d'UGT correspond à la valeur d'utilité, déterminée sur la base de la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (« discounted cash flows » ou DCF). Son évaluation est effectuée sur la base :

- de paramètres issus du processus budgétaire et prévisionnel, étendus sur un horizon de 5 ans, en fonction de taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables,
- d'un taux de croissance à l'infini qui a été fixé à 2,5% au 31 décembre 2022 pour l'intégralité des UGT ou groupes d'UGT, sur la base de l'analyse de l'expérience passée et du potentiel de développement futur,
- d'un taux d'actualisation (WACC) appliqué aux flux de trésorerie projetés de 8,1% au 31 décembre 2022 pour l'ensemble des UGT ou groupe d'UGT (zone euro). Ce taux résulte de l'analyse de sources d'informations externes, notamment d'un benchmark provenant de bureaux d'analystes financiers.

Toutefois, il est considéré que la valeur recouvrable de chaque UGT ou groupe d'UGT ne peut pas être inférieure à 0,6 fois le chiffre d'affaires de l'UGT ou groupe d'UGT concerné, sauf circonstance particulière.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur calculée est imputée en priorité sur les écarts d'acquisition et comptabilisé en « autres produits et charges opérationnels ».

Les pertes de valeur enregistrées au titre des écarts d'acquisition sont irréversibles.

Immobilisations incorporelles :

Licences et logiciels : Les licences et logiciels acquis en pleine propriété sont amortis linéairement sur une durée ne pouvant excéder 5 ans à l'exception des logiciels standards de faible valeur qui sont amortis prorata temporis sur l'exercice d'acquisition. Les logiciels et solutions développés en interne et dont l'influence sur les résultats futurs revêt un caractère bénéfique, durable et mesurable, sont immobilisés et font aussi l'objet d'un amortissement sur les mêmes durées.

Les coûts capitalisés des logiciels et solutions développés en interne sont ceux directement associés à leur production, c'est-à-dire les charges liées aux coûts salariaux des personnels ayant développé ces logiciels.

Immobilisations corporelles :

- (1) Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties sur une durée correspondant à leur période prévisible d'utilisation.
- (2) Sauf exception, les plans d'amortissement sont les mêmes que ceux retenus pour les comptes sociaux (hors élément dérogatoire d'origine fiscale).

Le mode d'amortissement principal est le mode linéaire :

Constructions	20 ans
Agencements et installations	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Matériel et mobilier de bureau	3 à 5 ans

Contrats de location IFRS 16 :

Le Groupe reconnaît un contrat de location comme entrant dans le champ d'application d'IFRS 16 dès lors qu'il obtient la quasi-totalité des avantages économiques liés à l'utilisation d'un actif identifié et qu'il a un droit de contrôler cet actif.

A la date du début du contrat, la valeur du droit d'utilisation des biens pris en location à l'actif correspond à la dette sur bien pris en location corrigée des coûts directs initiaux de mise en place du contrat, des paiements effectués d'avance, des avantages reçus du bailleur à cette date et des éventuels coûts exceptionnels que le preneur devra engager à la fin du contrat. La valeur de la dette sur bien est initialement calculée sur la base de la valeur actualisée des paiements futurs sur la période exécutoire, après prise en compte des options de renouvellement ou de résiliation qui seront raisonnablement certaines d'être exercées. Les taux d'actualisation correspondent aux taux marginaux d'emprunt du Groupe, estimés à partir d'éléments de marché disponibles et appliqués en fonction des durées des contrats, sans différenciation sur la base du « risque pays » étant donné que le Groupe opère uniquement dans la Zone Euro.

Les paiements au titre des contrats de location tiennent compte des loyers fixes, variables liés à un index ou un taux dès lors qu'ils sont connus au début du contrat. Pour les véhicules, ils ne comprennent pas les composantes services pouvant être incluses dans les contrats de location qui restent comptabilisées en charges.

Les droits d'utilisation relatifs aux contrats de location sont amortis sur la durée retenue pour le calcul de la dette de loyers. Le mode d'amortissement est le mode linéaire.

Contrats de location immobiliers	3 à 9 ans
Contrats de location de véhicules	3 à 5 ans
Contrats de location de matériel informatique et autres	3 à 5 ans

La recouvrabilité des droits d'utilisation est testée dès lors que des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur de l'actif. Les dispositions de mise en œuvre du test de dépréciation sont identiques à celles relatives aux écarts d'acquisition, immobilisations corporelles et incorporelles telles que décrites dans la note "Ecart d'acquisition".

Au bilan, les dettes locatives sont distinguées en part non courante (+ d'un an) et courante (- d'un an).

Au compte de résultat, les charges d'amortissement sont comptabilisées dans les dotations aux amortissements et provisions du Résultat opérationnel d'activité. Les charges d'intérêts des dettes de loyers sont incluses dans le résultat financier.

Les coûts afférents aux contrats de location correspondant à des actifs de faible valeur unitaire (< 5 000 \$) ou de courte durée (durée < 12 mois) restent comptabilisées en charges opérationnelles.

Autres éléments de bilan

Créances d'exploitation : Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont appréciées individuellement et, le cas échéant, font l'objet d'une provision pour dépréciation, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Trésorerie : Le poste "disponibilités" comprend les soldes des comptes bancaires dits "opérationnels" sur lesquels les sociétés effectuent leur transaction. Le poste "valeurs mobilières de placement", correspondant à des équivalents de trésorerie, incluent des instruments définis comme à court terme, liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur et qui sont détenus dans l'objectif de faire face à des engagements à court terme plutôt que pour un placement. Ces instruments sont évalués à leur juste valeur à la date de clôture.

Autocontrôle : Les actions Aubay détenues par la société mère viennent en diminution des capitaux propres consolidés. En cas de cession, le résultat est neutralisé en variation des capitaux propres.

Subventions et crédits d'impôts : Les subventions d'exploitation et crédits d'impôts sont inscrits en déduction des charges par nature qu'ils sont destinés à compenser (principalement dans les charges de personnel pour le CIR).

Provisions : Le Groupe applique les dispositions de l'IAS 37. Cette norme définit un passif comme un élément du patrimoine ayant une valeur négative pour l'entreprise, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Lors de la comptabilisation d'acquisitions, le Groupe peut être amené à comptabiliser des provisions (risques, litiges...) dans le bilan d'ouverture. Ces provisions constituent des passifs qui viennent créer ou augmenter le montant de l'écart d'acquisition. Au-delà du délai d'affectation de 12 mois du bilan d'ouverture, les reprises de provision, sans consommation correspondant à des changements d'estimation tels que définis dans les IAS 8, s'effectuent en contrepartie du compte de résultat dans la ligne « Autres produits et charges opérationnels ».

Provisions pour retraite et engagements assimilés : Conformément à l'IAS 19, le Groupe comptabilise des avantages à long terme postérieurs au départ à la retraite ou conditionnés par l'accumulation d'années d'ancienneté au sein du Groupe tels que les indemnités de départ à la retraite... Ces avantages peuvent revêtir différents types de couvertures :

Régimes à cotisations définies : en vertu duquel le Groupe verse des cotisations définies auprès d'organismes externes. Les charges sont constatées au fur et à mesure de leur versement.

Régimes à prestations définies : pour lesquels le Groupe a une obligation vis-à-vis des salariés. Les caractéristiques de ces régimes varient selon la législation et la réglementation applicable dans chacun des pays.

En France, les principales hypothèses actuarielles retenues pour valoriser les obligations liées aux régimes à prestations définies sont les suivantes :

- Age de départ : 67 ans
- Salaire moyen retenu 1/13ème de rémunération annuelle hors primes
- Progression des salaires : 2%
- Charges sociales : 45%
- Taux d'actualisation : 3,77 %
- Taux de rotation : table propre à la Société
- Taux de survie d'après la table INSEE 2022

En Italie, la provision correspond aux indemnités légales de fin de contrat (TFR ou *Trattamento di Fine Rapporto*). Ces indemnités sont comptabilisées chaque année sur la base d'une quote-part du salaire brut annuel et sont versées aux employés lors de la fin de leur contrat de travail.

En Espagne, au Portugal, et en Belgique-Luxembourg, il n'existe pas d'engagement de retraite.

Evaluation et comptabilisation des passifs financiers : Les dettes financières à long terme comprennent essentiellement les emprunts auprès des établissements de crédit, les emprunts obligataires et les engagements de rachats de minoritaires.

La ventilation entre passifs financiers courants et non courants s'effectue en fonction de l'échéance à court terme (inférieur à 1 an) ou long terme (supérieur à 1 an).

Les emprunts obligataires sont évalués à la date de souscription à leur juste valeur, puis comptabilisés jusqu'à leur échéance selon la méthode du coût amorti. A la date de souscription de l'emprunt, la juste valeur correspond à la valeur des flux de décaissement futurs actualisés au taux du marché. En outre, les frais et les éventuelles primes d'émission sont imputés sur la juste valeur de l'emprunt. La différence entre la valeur nominale de l'emprunt et sa juste valeur telle que calculée ci-dessus est inscrite en capitaux propres. A chaque période suivante, la charge d'intérêt comptabilisée en compte de résultat correspond à la charge d'intérêt théorique calculée par application du taux d'intérêt effectif à la valeur comptable de l'emprunt. Le taux d'intérêt effectif est calculé lors de la souscription de l'emprunt et correspond au taux permettant de ramener les flux de décaissements futurs au montant initial de la juste valeur de l'emprunt. La différence entre la charge d'intérêt telle que calculée ci-dessus et le montant nominal des intérêts est inscrit en contrepartie de la dette au passif du bilan.

Chiffre d'affaires : Le chiffre d'affaires est reconnu si un contrat existe entre le groupe et son client. Un contrat existe s'il est probable que le Groupe recouvrera le paiement auquel il a droit, les droits aux biens ou services et les termes de paiement peuvent être identifiés, et les parties au contrat sont engagées à s'acquitter de leurs obligations respectives. Le chiffre d'affaires généré par des contrats avec des clients est reconnu en contrepartie d'un actif de contrat ou une créance client

avant le paiement effectif.

La méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts est fonction de la nature des prestations.

Contrats basés sur des ressources

Le chiffre d'affaires réalisé sur des contrats basés sur des ressources est comptabilisé au fur et à mesure que le Groupe acquiert le droit de facturer le client : le montant ainsi facturé correspond directement à la valeur pour le client de la prestation effectuée à la date considérée. Chaque obligation de prestation est reconnue en revenu à l'avancement car le client reçoit et consomme de façon continue les avantages des services. Le prix des services est basé sur le nombre d'heures passées sur le contrat. Le montant à facturer est représentatif de la valeur des services fournis au client. Le chiffre d'affaires est comptabilisé progressivement en fonction des heures passées. Les coûts liés aux contrats basés sur des ressources sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Contrats basés sur des livrables

Les contrats basés sur des livrables incluent généralement des prestations au forfait (construction d'un actif/d'une application, développements spécifiques à un client...).

Le chiffre d'affaires sur les contrats basés sur des livrables, est reconnu à l'avancement sur la base des coûts encourus car au moins l'une des conditions suivantes est respectée :

- La prestation du Groupe améliore un actif dont le client obtient le contrôle au fur et à mesure de la prestation
- Le Groupe construit un actif qui n'a pas d'usage alternatif que celui qui en sera fait par le client et le Groupe a un droit irrévocable à paiement pour les travaux réalisés à date selon les termes contractuels et les législations locales.

Les coûts liés aux contrats basés sur des livrables sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Contrats basés sur des services

Les contrats basés sur des services incluent les activités d'infrastructures, de gestion des applications et de services aux entreprises (TMA, TRA, Centres de service...). La durée du contrat est généralement comprise entre 3 et 5 ans.

Les prestations sont généralement facturées mensuellement sur la base d'un prix forfaitaire par unité d'œuvre consommée, ou selon des forfaits mensuels ajustables au titre de variations de volumes ou de périmètres.

Cette typologie de contrat prévoit généralement des pénalités au niveau de service délivré.

En règle générale, les services récurrents correspondent à une seule et même obligation de prestation, composée de séries d'unités quotidiennes distinctes de services fournis progressivement. Le chiffre d'affaires des contrats basés sur des services est comptabilisé au fur et à mesure que le groupe acquiert le droit de facturer. Les pénalités ou primes liées au niveau de service sont le cas échéant reconnues entièrement dans la période au cours de laquelle les objectifs de performance sont atteints ou manqués.

Activité de revente

Lorsque le Groupe revend des logiciels et des équipements informatiques achetés auprès de fournisseurs externes, il mène une analyse de la nature de sa relation avec ses clients pour déterminer s'il agit comme un principal ou comme un agent dans la livraison des biens et services.

Selon IFRS 15, le Groupe est considéré comme « principal » lorsqu'il obtient le contrôle des logiciels, matériels et prestations de services avant de les transférer au client. Dans ce cas, le chiffre d'affaires est reconnu sur une base brute.

Lorsque le Groupe agit en tant qu'agent, le chiffre d'affaires est reconnu sur une base nette (net des facturations des fournisseurs) correspondant à la rémunération ou commission du Groupe en tant qu'agent.

Coûts des contrats – coûts d'obtention et de réalisation des contrats

Les coûts incrémentaux d'obtention des contrats ne sont jamais capitalisés comme « coûts de contrat » et amortis sur la durée de vie du contrat. Il en est de même pour les coûts liés aux phases de transition et de transformation.

Si le coût de revient prévisionnel d'un contrat s'avère supérieur au chiffre d'affaires contractuel, une provision pour perte à terminaison est constatée lors de la clôture des comptes.

Présentation au sein des états consolidés de la situation financière

Les actifs sur contrats conclus avec des clients sont présentés séparément des créances clients. Ils correspondent au chiffre d'affaires comptabilisé pour lequel les droits correspondants de percevoir une contrepartie sont subordonnés à une condition autres que l'écoulement du temps, notamment la performance future du Groupe, l'atteinte de jalons de facturation ou l'acceptation du client.

Lorsque les actifs sur contrats conclus avec des clients ne dépendent plus que de l'écoulement du temps (factures à établir), ils deviennent des créances clients.

Les passifs sur contrats représentent le montant des contreparties reçues ou enregistrées en dette et pour lesquelles le chiffre d'affaires n'a pas encore été reconnu (acomptes clients et produits constatés d'avance).

Autres éléments du compte de résultat

Autres produits et charges opérationnels : Il s'agit de produits ou charges inhabituels, anormaux et de montants significatifs. Ils incluent la charge annuelle des options de souscription d'actions, les coûts de restructuration, les dépréciations des écarts d'acquisition, les plus ou moins-values de cession...

Options de souscriptions d'actions : La norme IFRS 2 prévoit la comptabilisation en charge de la juste valeur des stock-options dès leur attribution aux salariés ou aux dirigeants. Les plans concernés sont postérieurs au 7 novembre 2002. Les options sont valorisées à l'aide d'un modèle « Black & Scholes », dont les paramètres incluent notamment le prix d'exercice

des options, leur durée de vie, le cours de l'action à la date d'attribution, la volatilité implicite du cours de l'action, les hypothèses de rotation de l'effectif et le taux d'intérêt sans risque. La valeur exacte des options est figée à leur date d'attribution. Cette valeur est amortie selon le mode linéaire.

Actions gratuites : Des actions de performance sont consenties à un certain nombre de collaborateurs/mandataires sociaux du Groupe sous conditions de performance de marché et de présence (2 à 3 ans). L'indice boursier de référence est le « STOXX Europe TMI Software & Computer Services ». La juste valeur de l'action est déterminée par l'application d'un modèle conforme à IFRS 2 (« Monte Carlo ») qui inclut le cours de l'action à la date d'attribution, la volatilité implicite du cours de l'action, le taux d'intérêt sans risque, le taux de dividendes sur la période, cours de l'indice à l'attribution.

Impôts sur le résultat : La charge d'impôts est égale à la somme des impôts courants, des impôts différés, de la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée sur les entreprises) et l'IRAP équivalent de la CVAE en Italie. Concernant les impôts différés, il est tenu compte du délai de validité des déficits fiscaux fixé par les législations locales ainsi que des disponibilités d'utilisation des pertes reportables au vu de l'anticipation favorable des entités concernées pour apprécier la recouvrabilité des impôts différés actifs y afférents.

Résultat par action : Le résultat par action de base est obtenu en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat par action dilué est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice majoré du nombre moyen d'actions à émettre des instruments dilutifs suivants : options de souscription et actions gratuites dans la monnaie au 31 décembre 2022.

Recours à des estimations : L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers, notamment en ce qui concerne les éléments suivants :

- l'évaluation des provisions et des engagements de retraites,
- les évaluations retenues pour les tests de valeur,
- la valorisation des paiements en actions,
- l'évaluation des passifs financiers.

Ces estimations partent d'hypothèses qui sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Indicateurs alternatifs de performance :

Les indicateurs alternatifs de performance suivis par le groupe sont définis ci-dessous :

Croissance interne/organique du chiffre d'affaires :

Il s'agit de la croissance calculée sur la base d'un périmètre constant pour une période donnée en excluant le chiffre d'affaires des sociétés acquises ou cédées. Aubay exerce l'essentiel de son activité en zone euro et de fait n'est pas ou peu soumis aux impacts des effets de change.

Résultat opérationnel d'activité :

Cet indicateur correspond au résultat opérationnel avant la prise en compte du coût des actions gratuites et des autres produits et charges qui correspondent à des produits et charges opérationnels inhabituels, significatifs, peu fréquents, présentés de manière distincte pour faciliter la compréhension de la performance liée aux activités courantes.

Résultat opérationnel courant :

Cet indicateur correspond au résultat opérationnel d'activité après la prise en compte du coût des actions gratuites et avant les autres produits et charges qui correspondent à des produits et charges opérationnels inhabituels, significatifs, peu fréquents, présentés de manière distincte pour faciliter la compréhension de la performance liée aux activités courantes.

(Endettement net) ou trésorerie nette :

Cet indicateur s'obtient par différence entre la trésorerie et les dettes financières. Si le résultat est négatif, on parle de dette nette, et de trésorerie nette dans le cas contraire. Les dettes de loyers sont exclues de l'endettement net.

6.2.2. Faits marquants

Rachats/Prises de participation

Aubay S.A a procédé au rachat des 50% de capital qu'elle ne détenait pas encore dans sa filiale Quantic Conseil SAS en fin d'année 2022. Cette opération est intervenue pour un montant non significatif, correspondant à la quote part que représentaient ces 50% dans la situation nette de cette entreprise. Ce rachat minoritaire permettra début 2023 de procéder à une dissolution sans liquidation de cette structure au moyen d'une transmission universelle de patrimoine au profit de Aubay SA.

Cessions/Dissolutions

Aucune opération de cession n'est intervenue durant l'exercice.

Fusions/scissions

Aucune opération de fusion ou scission n'est intervenue durant l'exercice.

6.3. NOTES D'ANNEXES

Notes explicatives sur le compte de résultat

Note 1 Charges de personnel

En K€	31/12/2022	31/12/2021
Rémunérations du personnel	244 130	229 997
Charges sociales	85 183	80 121
Dotation nette aux provisions pour retraite	369	364
Total	329 662	310 482
Effectifs fin de période	31/12/2022	31/12/2021
France	3 012	2 765
Belgique /Luxembourg	223	213
Italie	2 154	2 119
² Espagne/Portugal	2 430	2 209
Total	7 819	7 306
Productif	7 179	6 773
% productif	91,8%	92,7%
Administratifs et commerciaux	640	533
Total	7 819	7 306
Chiffre d'affaires (CA)	513 547	470 601
Ratio Coût perso/CA	64,2%	66,0%

	2022	2021
Taux de productivité/Taux d'utilisation	94,9%	94,1%
Taux d'inter-contrat	4,5%	5,3%

Les effectifs de fin d'année du groupe sont passés de 7 306 à 7 819 collaborateurs soit une augmentation de 513 personnes au cours de l'exercice. Près de 2 300 collaborateurs productifs ont été recrutés et ont rejoint le groupe sur l'exercice 2022. Ces effectifs comprennent le personnel productif sous-traitant.

Le taux de productivité correspond au rapport suivant : nombre de jours produits sur le nombre de jours facturables. Le nombre de jours produits est égal à l'effectif de consultants présents en fin de période multiplié par le nombre de jours ouvrés sur un mois donné dont sont déduits les congés pris (congés payés et RTT) et les périodes de maladie. Le nombre de jours facturables est égal au nombre de jours produits déduction faite des jours de formation, de veille technologique, et de tous les autres jours non affectés à une mission facturable (les jours d'avant-ventes, d'inter-contrat, projet interne...).

Le taux de productivité a été maintenu à un niveau élevé de 94,9% vs 94,1% un an plus tôt sur des bases comparables.

Le taux d'inter-contrat mensuel se mesure par le ratio suivant : nombre de jours hors projet et hors absence des consultants (personnel productif) divisé par le nombre de jours ouvrables sur un mois donné rapporté aux consultants présents en fin de mois. Le taux d'inter-contrat annuel correspond à la moyenne des productifs en inter-contrat sur une année civile, comme définis ci-dessus, sur la moyenne générale des effectifs productifs. Pendant les périodes de congés ou de maladie, les consultants n'étant pas disponibles, ils ne sont pas considérés en situation d'inter-contrat.

Il n'existe pas d'autre méthode que celles définies ci-dessus.

Note 2 Autres produits et charges opérationnels

En K€	31/12/2022	31/12/2021
Produits et charges non récurrentes	(1 463)	(1 114)
Plus et moins-values de cessions d'actifs	(15)	(6)
Réévaluation dette rachat intérêts minoritaires	-	-
Total	(1 478)	(1 120)

Les produits et charges non récurrents sont composés principalement des coûts de restructuration (frais de licenciement) et des frais de M&A pour 1,5 M€.

Note 3 Autres produits et charges financiers

En K€	31/12/2022	31/12/2021
Autres charges d'intérêts	(296)	(289)
Charges d'intérêts sur dettes locatives	(182)	(205)
Coût de l'endettement financier net	(478)	(494)
Autres produits et charges financiers	(203)	578

Les charges financières proviennent essentiellement des intérêts payés aux banques et des intérêts liés aux différents emprunts.

A compter du 1er janvier 2019, le résultat financier inclut les charges d'intérêt sur les dettes de loyers, conformément à l'IFRS 16 – Contrats de location. La charge annuelle 2022 s'élève à 182 K€.

Les produits et charges financiers proviennent principalement des intérêts sur les placements de la trésorerie et des variations de juste valeur des actifs financiers, des plus-values de cessions de valeurs mobilières (OPCVM).

Note 4 Charges d'impôts

Taux effectif d'impôt : La différence entre le taux courant d'imposition en France et le taux effectif est présentée ci-dessous :

En K€	31/12/2022	31/12/2021
Impôts courants	(13 843)	(13 118)
Impôts différés	69	197
Total	(13 774)	(12 921)

En K€	31/12/2022	31/12/2021
Résultat comptable avant impôts	49 403	47 402
Charge d'impôt théorique en France	12 761	12 912
Taux courant d'imposition en France	25,83%	27,24%
Impact des différences de taux d'imposition	(38)	(450)
Effet des différences permanentes/temporaires	34	153
Imputation des déficits antérieurs	-	(123)
Activation déficit reportable	-	-
Actifs d'impôt différé non comptabilisé	-	-
Impôts non assis sur le résultat fiscal CVAE/IRAP	2 105	2 041
Autres (dont crédits d'impôt)	(1 084)	(1 305)
Total	13 774	12 921

Ventilation des impôts différés :

Au 31 décembre 2022

En K€	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Impôt différé actif	-	-	-	-
Reports fiscaux déficitaires	0	-	-	0
Différences temporaires	2 653	-	50	2 603
Total impôt différé actif	2 653	-	50	2 603
Impôt différé passif	-	-	-	-
Différences temporaires	1	-	-	1
Total impôt différé passif	1	0	-	1

Au 31 décembre 2021

En K€	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Impôt différé actif	-	-	-	-
Reports fiscaux déficitaires	123	-	123	0
Différences temporaires	2 349	304	-	2 653
Total impôt différé actif	2 472	304	123	2 653
Impôt différé passif	-	-	-	-
Différences temporaires	1	-	-	1
Total impôt différé passif	1	0	-	1

Note 5 Intérêts minoritaires

Aubay S.A a procédé au rachat des 50% de capital qu'elle ne détenait pas encore dans sa filiale Quantic Conseil SAS en fin d'année 2022. Cette opération est intervenue pour un montant non significatif, correspondant à la quote part que représentaient ces 50% dans la situation nette de cette entreprise.

Suite à cette opération de rachat, il n'y a plus d'intérêts minoritaires au 31 décembre 2022.

Note 6 Résultats dilué par action

Le résultat dilué par action tient compte de l'impact maximal des instruments dilutifs en actions ordinaires. Par conséquent, le nombre moyen pondéré d'actions est ajusté des instruments financiers dilutifs : des options de souscriptions des plans de stock-options et actions gratuites en circulation dans la monnaie au 31 décembre 2022 soit 80 000 titres.

Résultat par action

En K€	31/12/2022	31/12/2021
RNPG	35 629	34 409
Nombre moyen pondéré d'actions	13 250 487	13 209 435
Nombre moyen pondéré dilué d'actions	13 330 487	13 283 935
RPA (en €)	2,69	2,60
Résultat dilué par action	2,67	2,59

Note 7 Honoraires d'audit et de conseil

En K€ H.T.	BCRH & Associés				Constantin			
	31/12/2022		31/12/2021		31/12/2022		31/12/2021	
Certification des comptes annuels et consolidés	122	98%	118	98%	168	99%	164	99%
Services Autres que la Certification des Comptes	2	2%	2	2%	2	1%	2	1%
Total	124	100%	120	100%	170	100%	166	100%

Les prestations en lien avec les services autres que la certification des comptes couvrent les services requis par les textes légaux et réglementaires (rapport à l'occasion de la distribution envisagée d'acomptes sur dividendes, etc..).

Notes explicatives sur le bilan

Note 8 Evolution des écarts d'acquisition

Au 31 décembre 2022

En K€	Début d'exercice	Acquisitions dotations	Cessions Reprises	Fin Exercice
Valeur brute	149 082	-	-	149 082
Dépréciations	(17 777)	-	-	(17 777)
Valeur nette	131 305	-	-	131 305

En 2022 aucune opération de croissance externe n'a été réalisée.

Les écarts d'acquisition ont été soumis au test annuel de dépréciation selon la méthode décrite dans le chapitre « Règles et méthodes comptables / Ecarts d'acquisition ».

Le résultat de ces tests de dépréciation n'a pas conduit au 31 décembre 2022 à la reconnaissance de perte de valeur.

Par ailleurs, une analyse de sensibilité aux paramètres suivants a été menée :

- +/- 0,5 point sur le taux d'actualisation,
- +/- 0,5 point sur le taux de croissance à l'infini,
- +/- 2 points de taux de croissance du chiffre d'affaires sur les 5 premières années ;
- +/- 1 point du taux de rentabilité opérationnelle sur les 5 premières années.

Ces nouveaux tests n'ont pas fait apparaître de risque complémentaire.

Ecarts d'acquisition par unité génératrice de trésorerie

En K€	31/12/2021			31/12/2022
UGT	Ecarts d'acquisition	Augmentation	Diminution	Ecarts d'acquisition
France	61 053			61 053
Bélux	11 301			11 301
Espagne	13 283			13 283
Portugal	2 800			2 800
Italie	42 868			42 868
Total	131 305	0	0	131 305

Au 31 décembre 2021

En K€	Début d'exercice	Acquisitions dotations	Cessions Reprises	Fin Exercice
Valeur brute	149 082	-	-	149 082
Dépréciations	(17 777)	-	-	(17 777)
Valeur nette	131 305	-	-	131 305

Note 9 Etat de l'actif immobilisé

Au 31 décembre 2022

en K€ (valeur brute)	01/01/2022	Entrées de Périmètre	Acquisitions	Cessions	Reclassement	Sorties de Périmètre	31/12/2022
Capital souscrit non appelé	-	-	-	-	-	-	-
Frais de R&D	-	-	-	-	-	-	-
Licences et logiciels	5 567	-	166	(5)	-	-	5 728
Autres immob incorporelles	80	-	150	-	-	-	230
Ecart d'acquis. Titres	149 082	-	-	-	-	-	149 082
Immobilisations corporelles	20 174	-	2 083	(798)	-	-	21 459
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	27 532	-	6 903	(4 245)	-	-	30 190
Titres mis en équivalences	0	-	-	-	-	-	0
Titres immobilisés	36	-	4	-	-	-	40
Dépôts et cautionnements	2 233	-	114	(179)	-	-	2 168
TOTAL	204 704	-	9 420	(5 227)	-	-	208 897

Au 31 décembre 2021

en K€ (valeur brute)	01/01/2021	Entrées de Périmètre	Acquisitions	Cessions	Reclassement	Sorties de Périmètre	31/12/2021
Capital souscrit non appelé	-	-	-	-	-	-	-
Frais de R&D	-	-	-	-	-	-	-
Licences et logiciels	5 111	456	-	-	-	-	5 567
Autres immob incorporelles	80	-	-	-	-	-	80
Ecart d'acquis. Titres	149 082	-	-	-	-	-	149 082
Immobilisations corporelles	19 847	748	(421)	-	-	-	20 174
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	28 568	1 168	(2 204)	-	-	-	27 532
Titres mis en équivalences	0	-	-	-	-	-	0
Titres immobilisés	43	3	(10)	-	-	-	36
Dépôts et cautionnements	2 404	252	(423)	-	-	-	2 233
TOTAL	205 135	2 627	(3 058)	-	-	-	204 704

Etat des amortissements et dépréciations :

Au 31 décembre 2022

En K€	01/01/2022	Entrées de Périmètre	Dotations	Reprises/cessions	Reclassement	Sorties de Périmètre	31/12/2022
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-	-
Frais de R&D	-	-	-	-	-	-	-
Licences et logiciels	(4 650)	-	(299)	(332)	-	-	(5 281)
Autres immo. incorporelles	(80)	-	-	-	-	-	(80)
Ecart d'acquis. Titres	(17 777)	-	-	-	-	-	(17 777)
Immobilisations corporelles	(16 018)	-	(1 506)	1 043	-	-	(16 481)
Droits d'utilisation	(13 380)	-	(5 513)	2 553	-	-	(16 340)
Immobilisations financières	(167)	-	-	12	-	-	(155)
TOTAL	(52 072)	0	(7 318)	3 276	0	-	(56 114)

Au 31 décembre 2021

En K€	01/01/2021	Entrées de Périmètre	Dotations	Reprises/cessions	Changement méthode	Sorties de Périmètre	31/12/2021
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-	-
Frais de R&D	-	-	-	-	-	-	-
Licences et logiciels	(4 340)	-	(310)	-	-	-	(4 650)
Autres immo. incorporelles	(80)	-	-	-	-	-	(80)
Ecart d'acquis. Titres	(17 777)	-	-	-	-	-	(17 777)
Immobilisations corporelles	(14 681)	-	(1 427)	90	-	-	(16 018)
Droits d'utilisation	(9 957)	-	(5 346)	1 923	-	-	(13 380)
Immobilisations financières	(184)	-	-	17	-	-	(167)
TOTAL	(47 019)	0	(7 083)	2 030	0	-	(52 072)

Droits d'utilisations et dettes de location

Ventilation des droits d'utilisation par catégorie de contrats de location

En K€	Terrains et Bâtiments	Véhicules	Machines et équipements	Total
Valeurs Brutes				
Au 01/01/2022	23 162	3 473	897	27 532
Acquisitions/Augmentations	5252	1319	332	6903
Cessions/Diminutions	-2685	-1166	-394	-4245
Au 31/12/2022	25 729	3 626	835	30 190
Amortissements				
Au 01/01/2022	-11 245	-1 847	-288	-13 380
Dotations et dépréciations	-4226	-1018	-269	-5513
Reprises et cessions	1253	1114	186	2553
Au 31/12/2022	-14 218	-1 751	-371	-16 340
Valeurs nettes	11 511	1 875	464	13 850
Au 31/12/2022				

En K€	Terrains et Bâtiments	Véhicules	Machines et équipements	Total
Valeurs Brutes				
Au 01/01/2021	24 748	3 097	723	28 568
Acquisitions/Augmentations		994	174	1168
Cessions/Diminutions	-1586	-618		-2204
Au 31/12/2021	23 162	3 473	897	27 532
Amortissements				
Au 01/01/2021	-7 704	-1 464	-789	-9 957
Dotations et dépréciations	-4029	-1317		-5346
Reprises et cessions	488	934	501	1923
Au 31/12/2021	-11 245	-1 847	-288	-13 380
Valeurs nettes				
Au 31/12/2021	11 917	1 626	609	14 152

Ventilation des dettes de loyer par maturité

En K€	Valeur comptable	Courant	Non courant	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Au 31/12/2022						
Dettes de loyers	14 275	4 555	9 720	2 736	6 984	0

En K€	Valeur comptable	Courant	Non courant	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Au 31/12/2021						
Dettes de loyers	14 564	4 366	10 198	4 184	6 014	0

Note 10 Titres mis en équivalence

Néant.

Note 11 Clients et comptes rattachés aux contrats

En K€	31/12/2022	31/12/2021
Créances clients - Valeur Brute	129 859	112 513
Dépréciation	(1 969)	(1 154)
Actifs sur contrats	35 458	32 127
Créances clients et actifs sur contrats	163 348	143 486
Passifs sur contrats	(25 615)	(19 913)
Créances clients et actifs sur contrats nets des passifs sur contrats	137 733	123 573
Ratio clients en jours de chiffre d'affaires	80	78

Note 12 Autres créances et comptes rattachés

En K€	31/12/2022	31/12/2021
Créances sociales	17 130	15 592
Créances fiscales	14 625	13 948
Autres créances	3 601	3 703
Charges constatées d'avance	3 154	3 839
Prov. Autres créances d'exploitation		
Total	38 510	37 082

Note 13 Capital social

Au 31 décembre 2022, le capital social s'élève à 6 634 398 €, divisé en 13 268 796 actions de 0,50 € de nominal chacune, intégralement souscrites et libérées, toutes de même catégorie.

Note 14 Opérations sur actions propres au cours de l'exercice 2022

Bilan Synthétique Exercice 2022				
	Nombre d'actions rachetées	Prix Moyen Pondéré	Nombre d'actions remises/annulées	Prix Moyen Pondéré
Contrat de Liquidité	109 559	50,61 €	106 403	50,64
Hors Contrat de Liquidité				
<i>Couverture d'engagements de livraison de titres</i>	-	-	-	-
<i>Annulation</i>	-	-	-	-
Sous-Total	-	-	-	-
	-	- €	-	- €
TOTAL GENERAL	109 559	50,61 €	106 403	50,64 €

Situation de l'autodétention au 31 décembre 2022

Situation de l'autodétention au 31 décembre 2022	
Titres affectés au contrat de liquidité	7 294
Titres affectés à l'annulation	6 270
Titres affectés de couverture SO/AG	828
TOTAL	14 392

Note 15 Emprunts et dettes financières

Au 31 décembre 2022

En K€	2022			2021
	Montant	A 1 an au plus	A plus d'un an	Montant
Emprunt bancaire	2 429	818	1 611	4 224
Banques créditrices	14	14	-	431
Autres dettes financières	0	-	-	0
Dettes	2 443	832	1 611	4 655
Valeurs mobilières de placement	40 272	-	-	1 026
Disponibilités	45 581	-	-	78 461
Disponibilités	85 853	0	0	79 487
(Endettement Net) /Trésorerie Nette	83 410	(832)	(1 611)	74 832

Trésorerie (en K€)	31/12/2022	31/12/2021
Disponibilités	45 581	78 461
Placements à court terme	40 272	1 026
Découverts bancaires	(14)	(431)
Total trésorerie	85 839	79 056

Ventilation des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit par nature de taux :

En K€	31/12/2022	31/12/2021
Taux fixe	-	-
Taux variable	2 429	4 224
Total	2 429	4 224

Au 31 décembre 2021

En K€	2021			2020
	Montant	A 1 an au plus	A plus d'un an	Montant
Emprunt bancaire	4 224	2 069	2 155	7 563
Banques créditrices	431	431	-	257
Autres dettes financières	0	-	-	0
Dettes	4 655	2 500	2 155	7 820
Valeurs mobilières de placement	1 026	-	-	579
Disponibilités	78 461	-	-	51 883
Disponibilités	79 487	0	0	52 462
(Endettement Net) /Trésorerie Nette	74 832	(2 500)	(2 155)	44 642

Note 16 Provisions pour risques et charges et autres passifs non courants

En K€	31/12/2022	31/12/2021
Provisions pour litiges	2 483	2 738
Provisions pour pensions et retraites	4 117	4 186
Total	6 600	6 924

	31/12/2021	Entrées de périmètre	augmentation	diminution	31/12/2022
Provisions pour pensions et retraites	4 186		388	457	4 117

	31/12/2022	31/12/2021
Engagement à l'ouverture	4 186	3 957
Entrées de périmètre	-	-
Coût des services rendus	327	326
Coût financier	39	12
Variation des écarts actuariels	(435)	(109)
Engagement de clôture	4 117	4 186

Autres passifs non courants

En K€	31/12/2022	31/12/2021
Dettes rachat intérêts minoritaires à + d'1 an	0	0
Autres dettes	259	74
Produits constatés d'avance	0	0
Total	259	74

Note 17 Fournisseurs et comptes rattachés

En K€	31/12/2022	31/12/2021
Dettes fournisseurs	39 100	35 977
Dettes rachat intérêts minoritaires à - d'1 an	4	4
Total	39 104	35 981

Note 18 Autres dettes et comptes de régularisation

En K€	31/12/2022	31/12/2021
Dettes sociales	73 779	70 908
Dettes fiscales	32 856	33 118
Dettes diverses d'exploitation	167	96
Autres comptes de régularisation	-	-
Total	106 802	104 122

Note 19 Engagements hors bilan

Engagements donnés sur locations non résiliables

En K€	Total	Paiements dus par période		
		A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Obligations contractuelles				
Autres obligations à long terme	710	367	343	0
Total	710	367	343	0

III.20 Information sectorielle

La direction du Groupe analyse et mesure la performance de l'activité par pays (France, Espagne, Italie...).

Ces secteurs opérationnels font l'objet d'un regroupement en 2 secteurs : « International » qui inclue la zone Belux (Belgique Luxembourg), la zone ibérique (Espagne et Portugal) et l'Italie, et « France ».

Le regroupement en un secteur opérationnel unique pour les secteurs Bélux, Espagne/Portugal et Italie est effectué sur la base du constat que ces secteurs sont similaires, après analyse des critères portant sur la nature des produits et services, le type ou la catégorie de clients, les méthodes utilisées pour fournir les services et la nature de l'environnement réglementaire, et présentent des caractéristiques économiques identiques, notamment en termes de niveau de rentabilité (marge brute).

Premier niveau d'information sectorielle – Information par secteur géographique

Exercice clos le 31 décembre 2022

(en K€)	France/UK	INTERNATIONAL	Eliminations inter-secteur	TOTAL
Chiffre d'affaires	263 884	250 670	(1 007)	513 547
Résultat opérationnel d'activité	25 271	27 897	0	53 168
% marge opérationnelle d'activité	9,6%	11,1%		10,4%
Résultat opérationnel	22 674	27 410	0	50 084

Exercice clos le 31 décembre 2021

(en K€)	France/UK	INTERNATIONAL	Eliminations inter-secteur	TOTAL
Chiffre d'affaires	237 425	234 052	(876)	470 601
Résultat opérationnel d'activité	22 762	27 165	0	49 927
% marge opérationnelle d'activité	9,6 %	11,6 %		10,6 %
Résultat opérationnel	21 098	26 655	0	47 753

Deuxième niveau d'information sectorielle – Répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité

31 décembre 2022

(en millions d'euros) - Secteur Opérationnel	France / UK	International	Total
Zones géographiques			
France / UK	263,4		263,4
Italie		116,8	116,8
Zone Ibérique		111,2	111,2
Bénélux		22,1	22,1
Total	263,4	250,1	513,5
Secteurs d'activité des clients			
Banque/Finance	128,0	68,2	196,2
Assurance et protection sociale	83,9	18,9	102,8
Administration	3,2	29,2	32,4
Services/Utilities	22,9	44,4	67,3
Industrie et transport	9,3	16,6	25,9
Télécom, Médias et jeux	10,3	67,0	77,3
Commerce et Distribution	5,8	5,8	11,6
Total	263,4	250,1	513,5
Méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires			
Biens/services transférés progressivement	263,4	249,4	512,8
Biens/services transférés à un moment donné		0,7	0,7
Total	263,4	250,1	513,5

31 décembre 2021

(en millions d'euros) - Secteur Opérationnel	France / UK	International	Total
Zones géographiques			
France / UK	237,1		237,1
Italie		115,0	115,0
Zone Ibérique		97,6	97,6
Bénélux		20,9	20,9
Total	237,1	233,5	470,6
Secteurs d'activité des clients			
Banque/Finance	112,1	68,9	181,0
Assurance et protection sociale	78,0	19,3	97,3
Administration	3,8	28,5	32,3
Services/Utilities	19,2	36,1	55,3
Industrie et transport	10,8	16,3	27,1
Télécom, Médias et jeux	10,0	60,5	70,5
Commerce et Distribution	3,2	3,9	7,1
Total	237,1	233,5	470,6
Méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires			
Biens/services transférés progressivement	237,1	233,2	470,3
Biens/services transférés à un moment donné		0,3	0,3
Total	237,1	233,5	470,6

Note 21 Information sur la gestion des risques financiers

Cette partie regroupe les informations obligatoires prévues par la norme IFRS 7.

Les principaux risques financiers du groupe sont constitués par les risques de crédit, de liquidité et de marché.

Risque de crédit

Les actifs financiers principaux concernés sont les créances clients ainsi que les placements de ces excédents de trésorerie.

Créances clients

Aubay possède exclusivement une clientèle constituée de grands comptes sur l'ensemble des zones où il opère. Son risque face au défaut de paiement de ces derniers est relativement faible quel que soit leurs secteurs d'activité. L'analyse du risque de crédit au regard des dispositions d'IFRS 9 n'a fait ressortir aucun impact significatif.

Au 31 décembre 2022 les 10 principaux clients de Aubay représentent 48,2% de son chiffre d'affaires total.

En K€	31/12/2022	Créances non échues	Créances échues depuis		
			moins de 6 mois	6 à 12 mois	plus de 12 mois
Clients et comptes rattachés (*) nets	129 859	105 178	19 863	-7	4 825

(*) Hors effets à recevoir et Factures à établir

Risque sur actions

L'essentiel de la trésorerie de la Société est placé en Sicav de trésorerie monétaire, au risque par essence très faible. Les actions d'autocontrôle neutralisées au niveau des capitaux propres n'ont aucune incidence sur la rentabilité du Groupe en cas de variation du cours.

Risque de liquidité

Les passifs financiers sont constitués pour l'essentiel de dettes financières ainsi que d'une partie des dettes opérationnelles.

La dette financière brute de Aubay au 31 décembre 2022 s'établit à 2,4 M€ et se décompose exclusivement en dettes bancaires. Ces emprunts sont amortissables annuellement sur une durée maximale de 5 ans. En outre, Aubay a négocié au travers de ses principales filiales regroupées par zones géographiques des facilités de crédit avec des banques de premier ordre en accord avec les besoins du Groupe et sous son contrôle.

Au 31 décembre 2022, il n'y a plus de covenants à respecter concernant les dettes bancaires.

Actifs Financiers

Au 31/12/2022

En K€	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créance	Juste valeur par résultat sur option	Juste valeur	Total Bilan
Autres actifs financiers non courants	-	2 013	-	40	2 053
Créances clients et actifs sur contrats	-	163 348	-	-	163 348
Autres actifs financiers courants	-	38 510	-	-	38 510
V.M.P et disponibilités	-	-	-	85 853	85 853
Total	-	203 871	0	85 893	289 764

Passifs Financiers

Au 31/12/2022

En K€	Passifs disponibles à la vente	Dettes au coût amorti	Juste valeur par résultat sur option	Juste valeur	Total Bilan
Autres dettes financières à long terme	-	1 611	-	-	1 611
Autres dettes non courantes	-	259	-	-	259
Découverts bancaires	-	-	-	14	14
Autres dettes financières à court terme	-	818	-	-	818
Dettes fournisseurs	-	39 100	-	-	39 100
Autres dettes courantes et passifs sur contrats	-	132 417	-	-	132 417
Total	-	174 205	0	14	174 219

Actifs Financiers Au 31/12/2021

En K€	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créance	Juste valeur par résultat sur option	Juste valeur	Total Bilan
Autres actifs financiers non courants	-	2 066	-	36	2 102
Créances clients et actifs sur contrats	-	143 486	-	-	143 486
Autres actifs financiers courants	-	37 082	-	-	37 082
V.M.P et disponibilités	-	-	-	79 487	79 487
Total	-	182 634	0	79 523	262 157

Passifs Financiers Au 31/12/2021

En K€	Passifs disponibles à la vente	Dettes au coût amorti	Juste valeur par résultat sur option	Juste valeur	Total Bilan
Autres dettes financières à long terme	-	2 155	-	-	2 155
Autres dettes non courantes	-	74	-	-	74
Découverts bancaires	-	-	-	431	431
Autres dettes financières à court terme	-	2 069	-	-	2 069
Dettes fournisseurs	-	35 981	-	-	35 981
Autres dettes courantes et passifs sur contrats	-	123 215	-	-	123 215
Total	-	163 494	0	431	163 925

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt provient principalement des emprunts qui sont à taux variables à hauteur de 2,4 M€. La Société est donc théoriquement exposée d'une manière limitée à une hausse de taux d'intérêts. Par ailleurs, le Groupe dispose de liquidités pour 85,9 M€ au 31 décembre 2022.

Risque de change

Aubay exerce l'essentiel de son activité à l'intérieur de la zone euro et adoptent une stratégie d'expansion dans cette zone économique précise ; le risque de change est limité et non significatif (Aubay UK).

Note 22 Transactions avec les parties liées

a) Rémunération des membres des organes de direction

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
	Exercice N	Exercice N-1
Total	3 796 231 €	2 752 397 €

b) Entreprises associées

Néant.

c) Capital potentiel : plan d'option de souscriptions d'actions et actions gratuites

Plan d'options de souscriptions d'actions

Il n'existait plus au 31 décembre 2022 aucune option de souscription d'actions émise par la société.

Actions gratuites

Usant de la délégation qui lui a été consentie par l'assemblée générale tenue en du 10 mai 2016, le Conseil et l'assemblée générale du 14 mai 2019, a attribué des actions gratuites à différents salariés et mandataires sociaux du groupe.

Au 31 décembre 2022, les actions gratuites attribuées ou bien définitivement acquises sur 2022 étaient les suivantes :

ACTIONS GRATUITES															
	Plan 20	Plan 21	Plan 22	Plan 23	Plan 24	Plan 25	Plan 26	Plan 27	Plan 28	Plan 29					
Attributions	2020		2021		2022		2022		2022						
Date de l'Assemblée Générale	14 mai-19	11 mai-21	11 mai-21	11 mai-21	11 mai-21										
Date du Conseil d'Administration	29 janv-20	29 janv-20	29 janv-20	27 janv-21	27 janv-21	25 janv-22									
Nombre total maximal d'actions attribuées	36 000	6 000	3 000	18 000	8 000	9 500	18 000	18 000	8 000	8 500					
Nombre de personnes concernées (N)	6	1	2	6	1	6	6	6	1	6					
Mandataires sociaux AUBAY S.A. (1)	5	0	0	5	0	5	5	5	0	5					
10 premiers salariés AUBAY S.A. (2)	1	0	0	1	0	0	1	1	0	0					
Date d'acquisition des actions et nombre maximal à attribuer	29 janv-22	29 janv-21	29 janv-22	27 janv-23	27 janv-22	27 janv-23	25 janv-25	25 janv-24	25 janv-23	25 janv-25					
36 000	6 000	3 000	18 000	8 000	9 500	18 000	18 000	8 000	8 500						
Date de disposition des actions	29 janv-22	29 janv-22	29 janv-23	27 janv-23	27 janv-22	27 janv-24	25 janv-25	25 janv-24	25 janv-24	25 janv-25					
Conditions d'acquisition	oui *	non	oui *	oui *	non	oui **	oui **	oui **	non	oui					
Nombre total d'actions acquises à la clôture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
Nombre total maximal d'actions restant à acquies à la clôture (sous réserve de satisfaction des conditions d'acquisition)	0	0	0	18 000	0	9 500	18 000	18 000	8 000	8 500					
(1) à la date d'attribution															
* Conditions de présence sur 2 ans et de performance de l'action Aubay par rapport à l'indice S&P500 TM Software & Computer Services, mesurée sur 2 années. Une sous performance prive le bénéficiaire de la totalité du programme d'actions gratuites															
** Conditions de présence sur 3 ans et de performance de l'action Aubay par rapport à l'indice S&P500 TM Software & Computer Services, mesurée sur 3 années. Une sous performance prive le bénéficiaire de la totalité du programme d'actions gratuites															

Le cumul des actions susceptibles d'être émises en exécution de ces attributions gratuites d'actions s'établit donc à 80 000, soit une dilution potentielle de 0,60 %.

Il n'existe pas d'autre forme de capital potentiel.

Pacte d'actionnaire

La Société n'a connaissance d'aucun pacte d'actionnaire portant sur ses propres titres. De même, la Société n'a connaissance d'aucun accord entre actionnaires relatif à la disposition des actifs du groupe susceptible notamment d'en réduire l'usage ou la cessibilité.

D'une manière générale, aucun actionnaire n'est, à la connaissance de la Société, propriétaire d'aucun actif significatif utilisé par le groupe.

Note 23 Périmètre de consolidation au 31 décembre 2022

Ce périmètre comprend la totalité des filiales du Groupe.

Société	% d'intérêt	Méthode	Siège
France			
Aubay	Société mère Consolidante		13, rue Louis Pasteur 92100 Boulogne Billancourt
Quantic Conseil	100%	IG	13, rue Louis Pasteur 92100 Boulogne Billancourt
Espagne/Portugal			
Aubay Spain	100%	IG	Dr. Zamenhof, 36 Dupl., 2a pl. 28027 Madrid
Aubay Portugal	100%	IG	Avenida da Republica 101, 3ºA 1050 – 190 Lisbonne
Belgique/Luxembourg			
Aubay Luxembourg	100%	IG	38, rue Pafebruch L-8308 Capellen Luxembourg
Promotic Belgique	100%	IG	Route de Louvain-La-Neuve, 4 boîte 32 B Belgrade
Italie			
Aubay Italy	100%	IG	Via Giotto, 2 20121 Milan

Aubay UK, créé fin 2013, a été consolidé pour la première fois en 2015. Les chiffres étant mineurs, ils ont été regroupés avec la maison mère dans la zone France.

Note 24 Événements postérieurs à la clôture

Néant.